

CERTIPHYTO

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT INDIVIDUEL À L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

LES + DE NOTRE MFR

Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.

FORMATION



Continue pour adultes

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : plusieurs sessions par an
- **Durée** : 7h00
- **Lieu** :

**MFR de Montbozon,
6 Rue du Bressot
70230 Montbozon**

<http://www.mfr-montbozon.fr>
<https://fr-fr.facebook.com/mfrmontbozon>

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un certiphyto
- Inscription à la MFR de Montbozon
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Caractère obligatoire pour acheter, manipuler et utiliser des produits phytopharmaceutiques.
- Les dispositifs de délivrance des certificats individuels produits phytopharmaceutiques entrent dans le plan Ecophytorelatif à la directive européenne 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation réduite des pesticides compatibles avec le développement durable. (Note de service DGER/CDPFE/2019-745 du 29/10/2019).

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

Agriculteurs, salariés d'exploitations agricoles détenteurs du Certiphyto en fin de validité

OBJECTIFS

- Actualisation des connaissances juridiques, agronomiques et sanitaires liées à l'utilisation et à la réduction des produits phytopharmaceutiques.
- Utilisation en sécurité (personne et environnement) des produits phytopharmaceutiques.
- Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives.
- Accompagner en présentiel pour le renouvellement du CERTIPHYTO
- Délivrance de l'attestation de formation valant renouvellement pour 5 ans.

FINANCEMENT

Pris en charge par OCAPAT ou VIVEA

CONTENU

- Réglementation et principes d'usage concernant les utilisateurs et l'environnement, relatifs l'achat, au transport, au stockage, à la préparation et à l'application de produits phytopharmaceutiques : 2h00
- Règles de protection de la santé humaine et de l'environnement, règles de sécurité des applicateurs. Notions de danger, de nocivité, de risque : 2h00
- Réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement dans une perspective de durabilité. Méthodes préventives, techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : 3h00

TARIF DE LA FORMATION PAR STAGIAIRE

Devis sur demande

CONTACT

Pour toute information, contacter le secrétariat :
mfr.montbozon@mfr.asso.fr
03 84 92 31 83



Taux de réussite en 2023 : 100 %

Taux de satisfaction en 2023 : 100 %